



PROPOS DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LE PROJET DE LOI SUR L'ÉGAL ACCÈS DES FEMMES ET DES HOMMES AUX MANDATS ÉLECTORAUX ET FONCTIONS ÉLECTIVES, LE 28 NOVEMBRE 2006.

28 NOVEMBER 2006 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

En permettant à des milliers de femmes d'entrer en politique, en permettant un meilleur accès aux fonctions exécutives locales et au Parlement, ce projet de loi va faire progresser notre démocratie. Après la loi tendant à assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, après toutes les mesures prises pour combattre les violences conjugales, ce projet de loi fera aussi progresser les droits des femmes.